

## Appel à Manifestation d'Intérêt RECIF+

### Fiches action

#### Table des matières

<b>A8 : Boîitage de courriers aux copropriétés .....</b>	<b>2</b>
<b>A9 : Campagne de communication territoriale .....</b>	<b>4</b>
<b>A10 : Evènements d'information .....</b>	<b>5</b>
<b>A14 : Courriers aux gestionnaires de copropriété .....</b>	<b>6</b>
<b>A12a : Animation des professionnels du territoire .....</b>	<b>7</b>
<b>A25 : Trophées de la Réno Copro .....</b>	<b>8</b>
<b>A23 : Tour des régions pour la Réno Copro .....</b>	<b>9</b>
<b>A6 : Atelier à destination des élus.....</b>	<b>10</b>
<b>A5 : Accompagnement de la collectivité par un bureau d'études spécialisé .....</b>	<b>11</b>
<b>A12b : Rédaction de contenu pour l'alimentation d'une plateforme internet.....</b>	<b>12</b>

## A8 : Boîtage de courriers aux copropriétés

Le programme RECIF+ vise à toucher par courrier 1 125 000 ménages de 15 000 copropriétés dans les 60 territoires sélectionnés. L'objectif est d'éveiller l'intérêt des copropriétaires pour la rénovation énergétique de leur immeuble, de toucher les conseils syndicaux et les leaders énergétiques, de leur présenter les contacts, évènements et formations à leur disposition.

### Descriptif de l'action

**La collectivité organise un boîtage de courriers auprès de copropriétés ciblées.**

La cible : la collectivité cible les copropriétés de plus de 10 lots principaux, construites avant 1994, et ayant moins de 25% d'impayés. Seront également retranchées les copropriétés horizontales (maisons) et, dans la mesure de la connaissance disponible, les copropriétés ayant déjà mené une rénovation de leur copropriété. Chaque territoire pourra ajouter d'autres critères selon sa politique en place, par exemple en ciblant un mode de chauffage, ou en retirant un quartier déjà visé par une opération programmée. Ce ciblage pourra être réalisé à partir du registre d'immatriculation des copropriétés ou tout autre fichier.

Contenu des courriers : **Ces courriers s'adressent aux copropriétaires sur le sujet de la rénovation énergétique globale des copropriétés.** Ils sont composés d'une enveloppe cachetée comportant le logo de la collectivité et contiendront un flyer de sensibilisation et une lettre signée de la collectivité et :

- Emanent de la collectivité (logo sur l'enveloppe et signature du courrier)
- Sont personnalisés par adresse : « A l'attention des copropriétaires du 20 rue des prés 01011 Rénoville » « Vous habitez dans une copropriété de 90 logements, construite dans les années 70 et chauffée au fioul, votre copropriété a potentiellement besoin d'une rénovation »
- Sont clairs, simples et suscitent l'intérêt des copropriétaires
- Invitent à suivre le MOOC Réno Copro
- Indiquent le contact conseil FAIRE local
- Indiquent les aides locales que la collectivité souhaite mettre en avant
- Invitent à un évènement sur le territoire organisé à proximité et sous délai court

Île-de-France Energies fournira des modèles de courrier que la collectivité pourra librement adapter, après avis préalable d'Ile-de-France Energies, qui se réserve le droit de ne pas les valider s'ils ne correspondent pas aux critères de RECIF+.

Ce boîtage doit être réalisé en une seule campagne sur le territoire sur la durée du programme, il doit concerner au minimum 1000 courriers.

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Le programme RECIF+ fournit un courrier type et un flyer. Ce flyer sera le même pour toutes les campagnes, il ne sera pas adapté par la collectivité.

Un prestataire d'impression, mise sous pli et distribution est mis à disposition et financé par le programme.

Des outils d'intérêt général créés dans le cadre du programme (guides, MOOC Réno Copro...)

## Rôle du partenaire

1. Se procurer la base de données (le registre d'immatriculation des copropriétés tenu par l'ANAH est accessible aux collectivités via leur compte Clavis)
2. Etablir des critères et cibler les copropriétés
3. Adapter le courrier à son territoire, apposer le logo et la signature
4. Fournir au prestataire de boîtage la liste des copropriétés ciblées, le courrier au format demandé, le logo à apposer sur l'enveloppe
5. Organiser l'évènement décrit dans le courrier (cet évènement peut être financé par RECIF+, cf action A10)
6. Assurer le suivi des indicateurs du boîtage, fournir les livrables demandés à Ile-de-France Energies

### Budget :

**Forfait par tranche par courrier effectivement boîté**, servant à financer le temps de travail du partenaire.

Tranche	PU
Tranche 1 : 0-2 000	0,60 €
Tranche 2 : 2 000-5 000	0,50 €
Tranche 3 : 5 000-10 000	0,40 €
Tranche 4 : 10 000-20 000	0,30 €
Tranche 5 : 20 000-+++	0,20 €

L'impression, la mise sous pli et la distribution sont directement pris en charge par le programme, qui paye directement la facture au prestataire.

Si la collectivité souhaite ajouter des prestations supplémentaires (flyer supplémentaire, autre...), ces frais seront à sa charge.

### Livrables exigés :

- Courrier envoyé (format PDF)
- Liste anonymisée des copropriétés ciblées (format excel : ville, nombre de lots, période de construction)
- Indicateurs de suivi de la campagne (seront précisés)



## Ag : Campagne de communication territoriale

*En parallèle du boîtage et afin d'augmenter le taux d'ouverture des courriers boîtés et la participation aux événements, une campagne de communication clé en main autour de la rénovation des copropriétés est proposée pour être déployée sur les territoires.*

### Descriptif de l'action

En parallèle du boîtage, une campagne de communication sera menée par la collectivité sur le territoire concerné. Cette campagne sur la rénovation énergétique des copropriétés a pour but d'attirer l'attention des copropriétaires sur le courrier qu'ils ont reçu et d'augmenter le taux de réponses :

- Mise en avant sur le site internet et les réseaux sociaux de la collectivité
- Articles et encarts dans les gazettes communales
- Invitation aux événements sur les panneaux lumineux et autres supports d'information de la ville
- Campagne d'affichage dans les lieux publics (mairies, écoles, bibliothèques, CCAS, abribus...)

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Un kit pour mener cette campagne sera fourni aux collectivités s'engageant à mener une campagne de boîtage. Il contiendra articles, affiches, messages et visuels pour les réseaux sociaux, etc.

### Rôle du partenaire

A partir du kit fourni dans le cadre du programme, la collectivité organise la campagne sur son territoire. S'il s'agit d'un groupement de collectivités, elle coordonne les différents échelons afin que la campagne soit généralisée. Implication des directions communication et relations publiques.

**Budget :**

Forfait de 5 000 € par collectivité.

**Livrables exigés :**

Bilan de la campagne indiquant ce qui a été réalisé (nombre d'affiches, articles, etc...) et des retombées mesurables.

## A10 : Evènements d'information

*Evènements d'information sur la rénovation énergétique performante et globale des copropriétés à destination des différentes cibles (copropriétaires, syndics, professionnels). Ces évènements visent à donner les clés pour démarrer un projet de rénovation en copropriété. RECIF+ finance l'organisation de 360 évènements dans les 60 territoires.*

### Descriptif de l'action

Ces évènements auront une forme libre, mais devront obligatoirement traiter de la rénovation énergétique des copropriétés. Par exemple :

- Visite de chantier ou de copropriété rénovée
- Conférence ou atelier d'information autour de la rénovation en copropriété
- Balade thermographique
- Rencontre avec des professionnels de la rénovation
- Atelier ludique autour d'un jeu de plateau ou jeu de rôle

Ces évènements devront être organisés par le partenaire, la participation à un évènement organisé par un tiers ne pourra être financée. La présence sur un stand dans un salon ne pourra pas non plus faire l'objet d'un financement.

Ils devront obligatoirement traiter de la rénovation énergétique des copropriétés. Ne pourront pas faire l'objet d'un financement les évènements sur les sujets annexes à la rénovation (comme par exemple les énergies renouvelables ou les bornes de recharge électrique) ou le bâti autre que les copropriétés verticales (maisons individuelles, copropriétés horizontales, logement social, bâtiments publics...)

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Le programme fournit une boîte à outils pour l'organisation d'évènements : formats, supports... Une page agenda référençant tous les évènements RECIF+ est mise à disposition, elle permet de donner plus de visibilité aux évènements.

### Rôle du partenaire

Le partenaire organise l'évènement dans son intégralité tant sur le contenu que sur le plan logistique. Il gère les inscriptions ainsi que la communication.

#### **Budget :**

Forfait de 3 000 € par évènement, sous réserve que l'évènement ait réuni un nombre minimum de participants.

#### **Livrables exigés :**

- Un programme par évènement au format PDF indiquant le titre, le lieu, la date, les intervenants, la cible
- Une liste de participants indiquant le statut des participants (copropriétaire, syndic, professionnel, autre)

## A14 : Courriers aux gestionnaires de copropriété

Le programme RECIF+ vise à toucher par courrier 5000 syndics gérant 15 000 copropriétés. L'objectif est d'éveiller l'intérêt des gestionnaires pour la rénovation énergétique des immeubles qu'ils ont en gestion de leur présenter les contacts et formations disponibles.

### Descriptif de l'action

**La collectivité organise un envoi de courriers aux gestionnaires des copropriétés ciblées dans le boitage (Action A8).**

Ciblage des syndics : les syndics des copropriétés ciblées par le boitage recevront, s'ils sont identifiés dans la base de données utilisée, un courrier de la collectivité.

Contenu du courrier : Ces courriers sont composés d'une enveloppe cachetée comportant le logo de la collectivité et contiennent un flyer de sensibilisation ainsi qu'une lettre et :

- Emanent de collectivités ou de la structure associée (logos sur l'enveloppe et signature du courrier)
- Sont personnalisés par syndic : Nom et adresse du syndic ; « *Vous gérez telle, telle et telle (adresses) copropriété qui ont potentiellement besoin de rénovation et ont reçu un courrier de sensibilisation à la rénovation énergétique.* »
- Invitent à suivre une formation : le MOOC Réno Copro ou une formation RECIF+ en présentiel
- Indiquent le contact conseil FAIRE local
- Invitent éventuellement à une rencontre avec l'ALEC ou la structure locale pour éclairer sur la rénovation
- Indiquent éventuellement les aides locales que les collectivités souhaitent mettre en avant

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Le programme RECIF+ fournit un courrier type et un flyer. Ce flyer sera le même pour toutes les campagnes, il ne sera pas adapté par la collectivité.

Le programme RECIF+ propose également des outils d'intérêt général à mettre en avant auprès des syndics : des formations gratuites (en ligne et en présentiel), des guides, des cahiers des charges...

### Rôle du partenaire

1. Se procurer la base de données (le registre d'immatriculation des copropriétés tenu par l'ANAH est accessible aux collectivités, elle indique les numéros de SIRET des syndics, il est ensuite possible de retrouver les adresses en utilisant la base infogreffe : [www.infogreffe.fr](http://www.infogreffe.fr))
2. Adapter le courrier à son territoire
3. Gérer la logistique : impression, mise sous pli, affranchissement
4. Assurer le suivi des retombées, fournir les livrables demandés à Ile-de-France Energies

#### **Budget :**

**Forfait de 4€ par courrier envoyé**, servant à financer le temps de travail du partenaire, l'impression, la mise sous pli et l'affranchissement.

#### **Livrables exigés :**

- Courrier envoyé (format PDF)
- Liste anonymisée des syndics ciblés (format excel : agence, ville, nombre de copropriétés gérées selon le registre)
- Indicateurs de suivi de la campagne

## A12a : Animation des professionnels du territoire

10 collectivités pourront bénéficier d'un financement pour l'animation des professionnels de la rénovation des copropriétés de leur territoire.

### Descriptif de l'action

Recensement et animation des professionnels du territoire agissant pour la rénovation des copropriétés :

- Mise en place d'un annuaire des professionnels et d'une charte d'affiliation
- Création du réseau
- Animation du réseau : informations, groupes de travail, évènements...

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Méthodologie de mise en place d'un annuaire fournie par le programme. Outils et expertise mis à disposition pour assurer l'animation sur le territoire (formats d'évènements, newsletters, MOOC Réno Copro...).

### Rôle du partenaire

Le partenaire crée l'annuaire sur la base de la méthodologie proposée et assure l'animation du réseau des acteurs de la rénovation énergétique des copropriétés sur son territoire.

**Budget :**

Forfait de 20 000 € par collectivité

**Livrables exigés :**

- Annuaire des professionnels du territoire œuvrant pour la rénovation des copropriétés
- Liste des actions d'animation menées et preuves associées

## A25 : Trophées de la Réno Copro

*RECIF+ vise l'organisation de trophées des copropriétés rénovées dans 10 collectivités afin de valoriser les réalisations de copropriétaires pour la conduite de ces projets d'envergure ; mettre en avant les professionnels engagés dans la rénovation, et notamment les syndicats et prouver que la rénovation énergétique, c'est possible et accessible !*

### Descriptif de l'action

Les trophées récompenseront des projets de copropriétés rénovées. Mettant en valeur le projet en lui-même mais aussi tous les acteurs qui ont œuvré pour le projet : le syndic, le maître d'œuvre, le bureau d'étude, l'AMO, l'espace Faire et toutes les entreprises de travaux.

Les candidats devront remplir un formulaire de candidature permettant de décrire leur projet. Le jury sélectionnera les meilleurs projets qui bénéficieront d'une communication spécifique. Le meilleur projet se verra mis en avant dans une vidéo dédiée prise en charge par le programme.

Les collectivités candidates pour mettre en œuvre cette action sur leur territoire doivent avoir un nombre suffisant de copropriétés rénovées sur leur territoire.

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Une méthodologie est proposée dans le cadre du programme et l'organisation est prise en charge par le partenaire de RECIF+ Construction 21 qui assure :

- La coordination nationale,
- La coordination locale dans les 10 territoires,
- L'adaptation du règlement des Trophées en lien avec les acteurs locaux, l'animation du jury,
- L'accompagnement à la récolte et la qualité des candidatures,
- La proposition d'une communication (page web dédiée, kit de communication...).

Le prestataire vidéo sera proposé par RECIF+ (et financé).

### Rôle du partenaire

La collectivité assure le portage stratégique du concours et la communication locale :

- Mobilisation de toutes les parties prenantes concernées,
- Proposition de personnalités locales et présidence du jury,
- Organisation de la cérémonie : prêt de salle/logistique, remise des prix par des élus et personnalités,
- Relais via les canaux de communication habituels, interviews d'élus dans la presse locale, implication des directions communication et relations publiques...
- Fourniture d'un logo et d'une charte graphique si création spécifique (à défaut, un logo type intégrant le nom de la ville sera proposé)

#### **Budget :**

Forfait de 5 000 € par collectivité couvrant le temps de travail et la partie logistique (salle, cocktail, etc.)



## A23 : Tour des régions pour la Réno Copro

*RECIF+ organise un tour des régions pour la Réno Copro, avec des étapes dans 20 collectivités afin de mobiliser les copropriétaires, les syndicats et les professionnels autour de la rénovation énergétique des copropriétés, en mettant en avant les acteurs locaux.*

### Descriptif de l'action

Ce forum itinérant mobilisera dans 20 collectivités les syndicats, copropriétaires et professionnels pour interpeler et informer sur la rénovation performante et globale des copropriétés. Des ateliers rencontres seront proposés pour permettre l'identification des acteurs locaux de la filière. Des outils seront mis à disposition des différentes cibles.

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Un prestataire événementiel sera en charge de l'organisation des 20 étapes du tour, il sera en charge de la coordination, de la conception des formats, de la logistique, et proposera un kit de communication.

### Rôle du partenaire

La collectivité assure le portage stratégique de la journée et la communication locale :

- Mobilisation de toutes les parties prenantes locales concernées, proposition de personnalités locales,
- Prêt de salles / autorisations d'occupation de l'espace public,
- Relais via tous les canaux de communication (relations presse, réseaux sociaux, affichage...), interviews d'élus dans la presse locale, implication des directions communication et relations publiques...

#### **Budget :**

Forfait de 5 000 € par collectivité couvrant le temps de travail et la partie logistique (salle, cocktail, etc.)

Le prestataire événementiel est intégralement financé par le programme.

## A6 : Atelier à destination des élus

55 ateliers seront organisés partout en France, à destination des élus, pour sensibiliser autour de l'enjeu de la rénovation des copropriétés. L'objectif est d'intéresser les élus au sujet de la rénovation du parc privé en copropriété de leur territoire, de leur montrer que les collectivités ont un rôle à jouer et des moyens d'actions.

### Descriptif de l'action

Ces ateliers à destination des élus pourront prendre diverses formes :

- Visites de copropriétés rénovées ou de chantiers de rénovation
- Conférences ou webinaires avec témoignages d'élus déjà engagés, présentations par des structures d'accompagnement
- Groupes de travail sur la thématique regroupant élus et techniciens

Cette action est réservée aux collectivités hors Ile-de-France. Les collectivités franciliennes qui souhaiteraient mettre en place cette action sur leur territoire peuvent se signaler, elles seront directement mises en contact avec l'AREC Ile-de-France.

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Des formats types et des méthodologies seront proposées par l'Agence régionale énergie-climat Ile-de-France. Un tutorat sera proposé aux structures mettant en œuvre ces ateliers.

### Rôle du partenaire

Le partenaire devra organiser et animer les ateliers sur son territoire. Il sera en charge de la promotion et de la gestion logistique des ateliers (inscriptions, accueil, salles...)

#### **Budget :**

Forfait de 4 500€ par atelier.

Minimum de 5 participants par atelier.

#### **Livrables attendus :**

Programme et liste des participants pour chaque atelier

## A5 : Accompagnement de la collectivité par un bureau d'études spécialisé

*20 collectivités se verront accompagnées par un bureau d'études pour la mise en place d'un plan d'actions pour la rénovation énergétique des copropriétés.*

### Descriptif de l'action

Accompagnement par un bureau d'études pour les collectivités souhaitant mettre en place un plan d'actions pour la rénovation des copropriétés de leur territoire. Cet accompagnement servira à impulser une politique sur le territoire et participera à la montée en compétences des acteurs du territoire. Cette offre s'adresse aux collectivités désireuses de déployer leur politique en matière de rénovation des copropriétés.

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

Un bureau d'études sélectionné par le programme accompagne la collectivité.

### Rôle du partenaire

Le partenaire participe à l'élaboration du diagnostic et du plan d'actions.

**Budget :** aucun budget dédié à la collectivité, le bureau d'études est directement payé par le programme.

**Livrables attendus :** plan d'actions sorti de l'accompagnement

*NB : La réalisation de cette action dépendra du nombre de collectivités intéressées.*

## A12b : Rédaction de contenu pour l'alimentation d'une plateforme internet

*Une plateforme internet nationale, extension nationale de la plateforme Coach Copro, sera créée. Elle offrira des ressources de référence gratuites et en libre accès sur la rénovation énergétique des copropriétés.*

### Descriptif de l'action

Cette plateforme viendra en complément des pages territoriales Coach Copro. Elle sera nationale et ouverte à tous. En plus de ressources générales sur la rénovation énergétique, la plateforme sera régulièrement alimentée par des articles d'actualité, des fiches retours d'expérience de copropriétés rénovées et des vidéos de copropriété en chantier et/ou rénovées.

Nous proposons aux partenaires de participer à la conception de ces outils afin de mettre en avant ce qu'il se passe sur leur territoire :

- Rédaction d'articles d'actualité sur la rénovation énergétique des copropriétés : 36 articles prévus sur la durée du programme
- Rédaction de fiches de copropriétés rénovées : 120 fiches prévues
- Tournage de vidéos de copropriétés en chantier ou rénovées : 12 vidéos prévues

### Outils et prestations mis à disposition par le programme

La plateforme internet et son contenu sont coordonnés par l'Agence Parisienne du Climat. Ile-de-France Energies et l'ADEME sont membres du comité de pilotage de la plateforme.

Les sujets des articles sont décidés au niveau national.

Les fiches de copropriétés rénovées suivent le modèle de la plateforme.

Un prestataire est mis à disposition pour le tournage des vidéos.

### Rôle du partenaire

Articles : fournir du contenu, récolter des informations, identifier les personnes ressources, rédiger  
Fiches de copropriétés rénovées : identifier une copropriété rénovée, récolter les informations, rédiger

Vidéos : identifier une copropriété en chantier ou rénovée, obtenir l'accord des copropriétaires, guider le prestataire pour le tournage

#### **Budget :**

Article : forfait de 500€ par article

Fiche REX : forfait de 750€ par fiche REX

Vidéo : forfait de 1 950€ par vidéo pour couvrir le temps de travail (le prestataire est payé par ailleurs par le programme)

#### **Livrables exigés :**

- Articles en ligne
- Fiches en ligne
- Vidéos en ligne